

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 13 juin 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 juin 1877](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Guyot de Villeneuve, François \(1825-1898\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Scripteur / Scriptorice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la construction de l'école normale de Laon. Godin informe le préfet que lui-même, Malézieux, Soye, Leroux, Maréchal, Ringuier et Fischer, membres de la commission d'étude du projet d'école normale de Laon, sont allés visiter l'école normale en construction à Douai, et qu'ils ont été accueillis par le recteur de l'académie, l'inspecteur d'académie de Lille, le directeur de l'école normale et l'architecte. Il indique que l'architecture est en briques rouges et blanches. Il fait part des réserves de la commission sur l'exiguïté des salles, sur le manque de rigidité des planchers des dortoirs en raison de la grande portée des poutres sans colonnes de soutien, sur la trop grande surface des fenêtres des dortoirs, cause de courants d'air, et sur l'inadéquation des moyens de ventilation. Il explique que la commission estime que l'école normale de Douai n'est pas un modèle pour le département de l'Aisne et qu'elle est partisane de demander à l'architecte Georges Ermant de nouvelles études. Godin interroge le préfet sur les crédits nécessaires à ces études et sur la tenue prochaine d'une réunion de la commission pour faire le choix d'un architecte.

Notes

- Destinataire : François Guyot de Villeneuve est préfet de l'Aisne du 13 avril 1876 au 3 juillet 1877.
- L'école normale d'instituteurs de Douai est édifiée de 1875 à 1877 par l'architecte de la ville de Douai Auguste Pepe (1838-1900) ; elle ouvre le 26 septembre 1877 (voir en ligne :

Mots-clés

[Architecture](#), [Construction](#), [Éducation](#)

Personnes citées

- [Ermant, Georges \(1852-1935\)](#)
- [Fischer, Ernest](#)
- [Leroux, Aimé Henri \(1825-1904\)](#)
- [Malézieux, François \(1821-1904\)](#)
- [Maréchal, Jules Joseph](#)
- [Pepe, Auguste \(1838-1900\)](#)
- [Ringuier, Antoine Ernest \(1825-1888\)](#)
- [Soye, Joseph \(1824-1882\)](#)

Lieux cités

- [Aisne \(France\)](#)
- [Douai \(Nord\)](#)
- [Lille \(Nord\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation3 p. (386r, 387r, 388v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Guise le 19 Juin 1877

Monsieur le Préfet,

La commission d'études pour l'école normale s'est rendue Vendredi dernier à Douai pour visiter l'école normale que fait construire le département du nord.

Messieurs Malézieux, Boye, Leroux, Barthelemy, Fischer et moi assistions à cette visite.

Messieurs le Recteur de l'Académie, l'Inspecteur de Lille, le Directeur de l'école normale et l'architecte ont mis toute la complaisance possible à nous faire visiter l'établissement dans tous ses détails.

La construction est toute en briques; c'est vous dire que l'architecture en est simple; néanmoins, elle ne manque pas d'aspect. Tous les fonds sont en briques ordinaires; les lignes d'architecture: corniches, archedroits de boiserie et la frise de l'entablement sont en briques blanches.

L'ensemble des constructions, pour tout ce qui est de détail a été exécuté à la règle; mais il n'a pas été ainsi exécuté dans l'ensemble. Les murs, les fenêtres, les

commission ont été unanimes à reconnaître
leur exigence et même leur insuffisance.
M. le Directeur et M. l'Inspecteur nous ont
avoué que c'était maintenant un fait reconnu
et nous ont conseillé de tâcher de ne pas
tomber dans le même défaut.

La commission a aussi été frappée
du peu de rigidité des planchers des dortoirs. Je
crois pourtant suffisante la solidité de ces
planchers; mais il est incontestable qu'il y
semble pas satisfaisant de se sentir marcher
sur des planchers qui semblent sous les
pieds. Cette flexion est due à la grande
partie des poutres sans colonnes pour les soutenir.

La commission a été aussi frappée de la
grande surface des fenêtres des dortoirs, et de l'in-
convénient que cela devait avoir pour les élèves dont
les lits seraient sous ces fenêtres; elle a vu en
cela des causes de courants d'air froid redouta-
bles pour la santé.

Les moyens de ventilation ménagés par
ces fenêtres ne lui ont pas paru non plus
heureusement conçus.

Enfin la commission a été d'avis qu'elle
ne pouvait trouver dans l'école normale
de Douai, un type dont le département de
l'Orne puisse se servir comme modèle.

En présence de ces faits, la commission

s'est préoccupée de ce qu'elle devait faire au sujet de l'architecte, et elle a été d'avis qu'il n'y avait pas de motif sérieux pour aller chercher en dehors du département, dans des réputations trop peu établies, des hommes qui ne nous présenteraient peut-être pas plus de garanties que ceux dont le talent est apprécié dans notre département. Sans qu'il ait été pris un parti absolu à ce sujet, plusieurs membres ont émis l'opinion que le mieux à faire serait peut-être de s'adresser à M. Georges Lermant, architecte à Sacon, pour provoquer de nouvelles études.

Mais peut-être qu'en ceci une difficulté se présenterait, et je la laisse, Monsieur le Préfet, à votre appréciation: ce serait celle du crédit nécessaire pour cet objet?

La commission a compris qu'il serait nécessaire d'avoir très-prochainement une nouvelle réunion, mais, tout en ne disant de la provoquer, elle n'a pu s'occuper ni sur le jour, ni sur l'objet précis de la réunion qui tout naturellement, dans l'état des choses, semblerait devoir être celui du choix de l'architecte à qui la commission pourrait communiquer ses impressions.

Je vous prie, Monsieur le Préfet, ces réflexions afin de vous permettre de me donner votre avis concernant cette nouvelle convocation.

Veuille,